

Réf: Dossier N° : 55155

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « IVOIRE COLLECTE REGIMES DE PALME » en abrégé «ICRP SARP »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON NIANGON BASE CIE CITE
SOCOVIM VILLA 1, BP 69 IBOKE

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Oct. 2018, et enregistrés au CEPICI le 08 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « IVOIRE COLLECTE REGIMES DE PALME » en abrégé «ICRP SARP ».

Objet: La collecte de régimes de palme des plantations vers les huileries ; Collecte de régimes de palme des plantations villageoises ; Collecte de régimes de palme des plantations industrielles ; Lavage des engins de collecte et autres automobiles.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON NIANGON BASE CIE CITE
SOCOVIM VILLA 1, BP 69 IBOKE

GERANT: Monsieur KOUAKOU KOUASSI SERAPHIN.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-25948 du 08/10/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°23830 du 08/10/2018

